

# LE TEMPS DE LA RÉFLEXION



- QUE CHANGER?

## Confort PERSONNEL

- Autour de vous, quels professionnels de santé utilisent systématiquement le tiers payant ?

  
  

- Lorsque vous allez chez un de ces professionnels, est-ce que vous savez combien vos soins ont coûtés ?

Oui

Non

- Est-ce que vous vous impliquez plus fortement lorsque vous savez qu'une action vous coûte de l'argent ?

Oui

Non

- Par extrapolation, est-ce que cela pourrait être pareil pour les autres ?

Oui

Non

- Comment pouvez-vous utiliser ce levier pour rendre vos soins PLUS EFFICACES ?

  
  

## Confort PROFESSIONNEL

- Si vous comparez les chiffres estimés et calculés concernant votre taux horaire (cf PDF M4V1P1), où vous situez-vous ?

Mon taux horaire estimé est identique au taux réel

Mon taux horaire réel est supérieur à ce que je pensais

Mon taux horaire réel est inférieur à ce que je pensais

## Confort FINANCIER

- Quels leviers pouvez-vous actionner pour réduire l'écart entre ces deux taux ?

# MISE EN ACTION



- MAINTENANT !

## Confort PERSONNEL



- Pour vos dépenses de santé personnelles, demandez systématiquement quel est le coût des soins effectués ou à la pharmacie, quel est le coût des médicaments que l'on vous a prescrit.

## Confort PROFESSIONNEL



- Pour les nouveaux patients, utilisez uniquement les facturations en tiers payant dans les conditions légales, pas de façon systématique.
- Dans tous les cas, expliquez aux patients que les soins ne sont pas gratuits ; que c'est grâce au coût des soins que vous êtes rémunéré et que nous avons de la chance que notre système de santé puisse rembourser ses soins (en comparaison avec le système de soin américain).

## Confort FINANCIER

- Dans votre logiciel de gestion, explorez votre journal de recette et relevez ces informations :

Chiffre d'affaire issu des actes conventionnés par la Sécurité Sociale

Chiffre d'affaire issu des actes déconventionnés

Total des recettes en virement (en lien avec tiers payant)

Total des recettes en règlement patient

